CSE & SSCT

Formation SSCT — premier mandat

Tout membre du comité social et économique bénéficie, lors de son premier mandat, d'une formation en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail d'une durée minimale de cinq jours. Ce programme couvre l'ensemble des compétences attendues : cadre de la prévention, analyse des risques, enquêtes, inspections et contribution au plan d'actions.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
35 h · 5 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Membres titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT, référents et représentants de proximité.

PRÉREQUIS
Être élu, désigné ou exercer une mission de prévention au sein de l'entreprise. Aucun autre prérequis, sauf mention contraire dans le programme.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le rôle du CSE en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention et leurs missions.
- Analyser une situation de travail et identifier les risques professionnels.
- Conduire inspections, enquêtes et analyses d'accidents.
- Contribuer à l'évaluation des risques et au programme annuel de prévention.
- Exercer les droits d'alerte et de retrait dans les formes.

03 Programme détaillé

M1 Jour 1 — Cadre de la prévention et rôle du CSE · 7 h 00

- Comprendre le système dans lequel on intervient.
- Obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité.
- Principes généraux de prévention et logique d'évaluation des risques.
- Attributions du CSE en santé, sécurité et conditions de travail.
- Acteurs internes : employeur, encadrement, salariés désignés, CSSCT.
- Atelier — Cartographier les acteurs de la prévention de son entreprise et leurs rôles.

M2 Jour 2 — Identifier et analyser les risques · 7 h 00

- Regarder le travail réel.
- Familles de risques professionnels et modes d'exposition.
- Distinction danger, risque, dommage et exposition.
- Analyse d'une situation de travail : tâche, environnement, organisation, individu.
- Travail prescrit et travail réel : écarts et conséquences.
- Atelier — Analyser une situation de travail filmée ou décrite et en identifier les risques.

M3 Jour 3 — Évaluation des risques et document unique · 7 h 00

- Contribuer au document structurant de la prévention.
- Contenu et portée du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Unités de travail, cotation et hiérarchisation des risques.
- Rôle du CSE dans l'élaboration et l'actualisation du document.
- Programme annuel de prévention et actions associées.
- Atelier — Analyser un document unique et formuler les observations du CSE.

M4 Jour 4 — Inspections, enquêtes et accidents · 7 h 00

- Les missions de terrain de l'élu.
- Inspections santé-sécurité : préparation, conduite et restitution.
- Enquête du CSE : déclenchement, méthode et formalisation.
- Analyse d'un accident du travail par l'arbre des causes.
- Maladies professionnelles et affections liées au travail.
- Atelier — Conduire une analyse d'accident par l'arbre des causes.

M5 Jour 5 — Alerte, consultation et plan d'actions · 7 h 00

- Agir et peser sur les décisions.
- Droit d'alerte du CSE et droit de retrait du salarié.
- Danger grave et imminent : procédure et conduite à tenir.
- Consultations obligatoires en matière de santé et de conditions de travail.
- Construction d'un avis motivé et argumenté.
- Atelier — Rédiger un avis motivé du CSE et son plan d'actions individuel.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Les durées, les conditions de financement et les exigences d'agrément applicables sont vérifiées au regard des textes en vigueur avant le démarrage de chaque action.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr